

# COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

**Réunion plénière du vendredi 15 juin 2018  
18h30 – salle du Comité Directeur**

**Saison 2017/2018 - Procès-Verbal n°7**

**Date de convocation :** 6 juin 2018

**Président :** Dominique de la COTTE

**Présents :** Patrick TELLIER et Denis AHMED, vice-présidents  
Michaël HERGAULT, secrétaire adjoint  
François DEBORDE, représentant élu des arbitres au comité directeur  
Jean-Yves BARBIER, Richard BRIE, Didier GOSSELIN, Paul HERGAULT  
Guy ZIVEREC, membres

**Excusés :** Bertrand VOISIN, président du district  
Sophie-Anne NOLF, secrétaire  
Thierry MABIRE, représentant du comité directeur  
Jean-Pierre AUGER, , Karl DAVID, Christophe LEPLEUX, membres  
Martial BANCE, président de la CRA  
Emmanuel AUBERT, Vice-président de la CRA

**Absents :** Vincent DROUARD, représentant des éducateurs  
Stéphane LE PUIL, membre

**Dominique de la COTTE** ouvre la séance, remercie l'ensemble des membres présents et excuse l'absence de **Bertrand VOISIN**, Président du district, pris par l'assemblée de la Ligue de Normandie, ainsi que les membres de la CDA, pris par d'autres occupations.

La commission présente ses plus sincères condoléances aux familles proches de la Commission et du District du Calvados.

Les procès-verbaux des réunions des 30 mai (classement) ,08 février (examen des débutants) et 07 février (auditions) 2018 sont adoptés, sous réserve des modifications suivantes :

## **1. Nos joies Félicitations**

- Mickael LESAGE pour son maintien dans l'élite de l'arbitrage, sa participation à la coupe de la Ligue et sa nomination comme arbitre central lors de finale de la Coupe de France
- Benjamin LEPAYSANT pour son accession d'Arbitre Fédéral 2
- Tous nos arbitres Ligue et District qui accèdent à un échelon supérieur.

## **2. Courriers reçus depuis la dernière réunion (Dominique de la COTTE)**

- récusations d'arbitres émanant de clubs : réponses faites
- absences d'arbitres lors d'un match : réponses faites aux clubs
- absences de rapport d'arbitres : demande d'explication adressée aux arbitres en cause
- courriers d'arbitres ne pouvant se rendre à leur match
- courriers d'excuse des arbitres suite à leur absence lors d'une désignation officielles
- courrier du club de Port/Bessin, concernant la non réalisation des prolongations en coupe Deroin : il est rappelé aux Arbitres et aux Clubs, que sur les matchs de Coupe seniors, il y a prolongations et ensuite tirs au but, sur les matchs jeunes (U15 et U18) ainsi que la Coupe Vétérans, il n'y a pas prolongations mais tirs au but direct.
- courriers de clubs se plaignant des prestations d'arbitres lors de leur match : réponses faites
- mail du 22/01/18 de Maximilien PUPIN, arbitre D2 nous informant de sa décision d'arrêter l'arbitrage : remerciements de la Commission pour les années passées au service de l'arbitrage
- mail du 02/05/18 de François YVRAY, arbitre D4 nous informant de sa décision d'arrêter l'arbitrage pour raisons de santé : remerciements de la Commission pour les années passées au service de l'arbitrage
- mail d'Antoine VAUTIER, arbitre D3 concernant sa suspension de toutes fonctions officielles : réponse faite
- mail de Rachid BELARBIA, arbitre D1 concernant des incidents d'après match, transmis a la Commission de discipline
- courrier de soutien de l'As St Vigor le Grand à un jeune Arbitre ayant arrêté un match U 15
- mail du 04/04/18 de Laura LELOUP, arbitre jeune stagiaire nous informant de sa décision d'arrêter l'arbitrage
- mail du 27/04/18 de Laura LELOUP, arbitre jeune stagiaire nous informant de sa décision de reprendre l'arbitrage mais nous faisant part de sa disponibilité qu'à partir du 24 mai 2018
- mail du 09/05/18 de Wilfried DUPONT, arbitre D2 nous informant de sa décision d'arrêter l'arbitrage
- mail du 13/05/18 de Wilfried DUPONT, arbitre D2 nous informant de sa décision de reprendre l'arbitrage
- mail de Clément POTEL, arbitre D 2 nous informant de sa décision d'arrêter l'arbitrage en fin de saison remerciements de la Commission pour les années passées au service de l'arbitrage
- mail de Thierry CHONIER, arbitre D3 nous informant de sa décision d'arrêter l'arbitrage en fin de saison remerciements de la Commission pour les années passées au service de l'arbitrage
- mail de Jessy DUBOURG, Jeune arbitre nous informant de sa décision d'arrêter l'arbitrage en fin de saison remerciements de la Commission pour les années passées au service de l'arbitrage
- courrier de Patrick TELLIER (Vice-Président de la CDA) ne désirant plus encadrer les stages de formation à l'arbitrage du District du Calvados : la CDA 14 le remercie pour toutes les années apportées à cette fonction
- mail de remerciement Mickael LESAGE (arbitre Elite F1) pour l'avoir félicité de sa désignation comme arbitre central lors de la finale de la Coupe de France

- mail d'un jeune Arbitre concernant le comportement d'un dirigeant de club étant lui aussi jeune arbitre du District : copie envoyée a la Commission de discipline
- mail de marc CHAUVIN, arbitre D1 concernant son échec aux tests physiques du 19/11/17
- mail de marc CHAUVIN, arbitre D1 suite à l'arrêt d'un match à la 80' en D1
- demandes de clubs pour la désignation de trois officiels sur un match : la CDA rappelle que ces demandes doivent être faites au moins deux semaines à l'avance, dans le cas contraire le CDA ne pourra pas donner de suite favorable
- mail de la Commission de discipline concernant la suspension de trois mois de toutes fonctions officielles d'un arbitre officiel du Calvados suite au retrait de deux cartons rouges sur une rencontre officielle
- désignations non honorées par plusieurs arbitres : la CDA présente ses excuses aux clubs concernés
- mail de la FFF concernant le stage du 17 juin 2018 à Paris des Présidents de Commissions de recrutement et fidélisation : le District du Calvados ne peut y répondre favorablement
- mail de François YVRAY, souhaitant devenir Observateur de la CDA la saison prochaine : avis défavorable de la Commission, réponse lui sera faite
- courrier de dénis BERNARDIN, arbitre D1 du District de la Manche souhaitant revenir comme arbitre du District du Calvados : avis favorable après accord du président de la CDA 50, il sera classé arbitre D1
- mail de Jean-Baptiste LUDOVIC, arbitre D1 nous informant de sa décision d'arrêter l'arbitrage en fin de saison remerciements de la Commission pour les années passées au service de l'arbitrage
- mail de Amaury HELAINE, jeune arbitre stagiaire nous informant de sa décision d'arrêter l'arbitrage en fin de saison.
- mail du 08/01/18 de Didier BESSONE, arbitre D1 nous informant de sa décision d'arrêter l'arbitrage remerciements de la Commission pour les années passées au service de l'arbitrage
- courrier de l'AS CAHAGNES souhaitant comme la saison dernière organiser un module arbitrage pour leurs jeunes un samedi : avis favorable de la Commission qui mettra à disposition 1 ou 2 formateurs
- mécontentement de plusieurs clubs concernant des arbitres ne se présentant au stade que 15 à 20 minutes avant l'heure du coup d'envoi : la CDA rappelle à l'ensemble de ses officiels départementaux qu'ils doivent être présents au stade au plus tard une heure avant le coup d'envoi

### **3. Point sur les effectifs (Dominique de la COTTE)**

Le District du Calvados compte actuellement 154 arbitres (contre 158 à la fin de la saison 2016/2017) dont 48 jeunes.

Un point est effectué sur les situations personnelles et médicales d'un certain nombre d'officiels.

### **4. Concours L3 et JAL**

Tous nos candidats sont reçus à l'examen de Ligue

L3 : Marc COURRIOUX et Johan MARTIN

JAL: Rodrigo BETTONI SANDUA – Gildas COUSIN – Zoe LAMY – Paul MONROCQ

Nicolas REIST

### **5. Classements saison 2017-2018 et Affectations 2018-2019 (Richard BRIE)**

Richard nous présente les classements par catégorie ainsi que les montées à la fin de cette saison

Le groupe D1 est réajusté en conformité avec le Règlement intérieur de la CDA, la Départementale 1 passant à deux groupes pour la saison à venir,

Un arbitre D1 de la Manche rejoint le Calvados et sera classé D1

Les affectations sont actées par la CDA et seront présentées au Comité Directeur pour validation, elles seront mises en ligne après l'assemblée générale des arbitres du 22 Juin 2018

## 6. Désignations Finales

Les désignations pour les finales tiennent compte, du classement, de l'assiduité et des désignations antérieures

Coupe DEROIN : **Philippe LUCAS – El hadji laba DIALLO – Jean-Marc COUGE**

Coupe Départementale : **Kevin LAJOIE – Leo TALVIN CHHRISTELLY  
Martin HELAINE**

Coupe INTER SPORT : **Anthony BAROCHE – Pierre BALIN  
Stéphane BELLANGER**

Foot Entreprise : **Cetin SIMSEK**

Coupe Masculine U 18 : **Wilfried DUPONT – Michel LEMAIRE  
Maxime HENGBART**

Coupe masculine U 15 : **Nicolas REIST – Nathan DEVARD – Lucas MIRGAINE**

Coupe Equip Club Féminine à 8: **Mario STOMBOLI**

Coupe Féminine U 16: **Elise LECOLLEY**

Coupe féminine U 13: **Jérôme LEMAIRE**

Les arbitres seront encadrés par 4 membres de la CDA 14 :

**Dominique de la Cotte et Denis AHMED le samedi**

**Richard BRIE et Didier GOSSELIN le dimanche**

## 7. Candidatures Ligue saison 2018/2019

Après réception des candidatures, 11 pour les Seniors et 6 pour les Jeunes, la CDA après avoir étudié toutes les candidatures et pour être en conformité avec le Règlement intérieur de la CDA et de la CRA, il est rappelé que pour les seniors, les arbitres doivent être D1 ou Arbitre prometteur depuis au moins une saison et avoir exercé la saison entière dans cette catégorie.

Seront Candidats Ligue pour la saison 2018/2019 :

Seniors : **Elhadji Laba DIALLO – Aurélien FLEURY – Kevin LAJOIE – Sébastien PADE**

Jeunes : **Clément CORDRAY – Colin DAVID – Nathan DEVARD – Lucas MIRGAINE**

**Il est rappelé aux candidats, qu'ils sont toujours Arbitre District jusqu'au jour de l'examen de Ligue et qu'ils doivent donc répondre et se soumettre à toutes convocations de la CDA (assemblées, stages, contrôles continus, formations et contrôles théoriques) sous peine de se voir retirer de la liste des candidats avant l'examen**

## 8. Examens et Formations (Patrick TELLIER)

Concernant la formation d'arbitres débutants organisée du 20 au 22 octobre dernier au CSN à HOULGATE, il est à déplorer le faible niveau ainsi que la disponibilité des stagiaires, 19 candidats présents, 17 reçus dont 1 féminine.

La deuxième session qui a eu lieu du 19 au 21 janvier 2018, également au CSN il est là aussi à déplorer le faible niveau ainsi que la disponibilité des stagiaires, 16 candidats présents, 10 reçus dont 1 féminine.

Les candidats Ligue ont tous reçu par mail des questionnaires et des devoirs pour les préparer à leur examen, le taux de retour était satisfaisant.

Merci à tous les formateurs ou membres de CDA, présents aux stages ou formations débutants, remerciements également aux membres de l'UNAF pour leur accompagnement tout au long de l'année et leur présence à toutes les manifestations, stages et formations.

## 9. Désignations (Dominique de la COTTE- Denis AHMED)

La saisie des indisponibilités via le compte *MY FFF* est quasi intégralement rentrée dans les mœurs et les absences aux désignations en seniors et U18 sont en légères baisses par rapport à la saison dernière

Il est à signaler que la situation est bien meilleure que la saison dernière grâce , notamment , à la mise en place de l'amende de 25 € pour tout arbitre n'honorant pas sa désignation et ne fournissant pas de raison valable.

Rappel : Pour toute absence à une désignation justifiée ou non, les arbitres doivent envoyer sous 48h, un mail à la commission des arbitres sur l'adresse [arbitres@foot14.fff.fr](mailto:arbitres@foot14.fff.fr) pour justifier de leur absence et fournir d'éventuels justificatifs ou certificats médicaux

## 10. Observations (Patrick TELLIER)

Tous les Arbitres D1 ont été observés deux fois, dont au moins une fois en inopiné, les D 2 une fois

Les D3 en mesure d'être promus ont été vus une fois voir deux pour certains

Pas d'observation pour les D4, les arbitres jeunes ont tous été vus au moins une fois en fonction de leurs présences et disponibilités, les futurs candidats eux ont été vus au moins deux fois

Les arbitres seniors en échec aux tests physiques après les rattrapages n'ont plus été observés, ne rentrant plus dans le classement et rétrogradés en fin de saison

Il est constaté lors des observations inopinées (pour rappel l'observateur se présente à l'arbitre à la mi-temps du match), qu'il y a une vraie différence d'arbitrage et d'application des règlements entre la première et la deuxième mi-temps, il est à déplorer que certains , arbitrent d'une façon différente quand ils ne se sentent pas observés, n'appliquant que leurs propres règles et ne faisant aucun effort quant à leur prestation physique et leurs déplacements sur le terrain

Les observations inopinées seront toujours à l'ordre du jour la saison prochaine voire amplifiées compte tenu du retour des observations

Un Grand merci à tous les observateurs de la CDA pour leur disponibilité et leur sérieux

## 11. Jeunes arbitres (Denis AHMED)

Beaucoup d'indisponibilités sur cette fin de saison qui rendent les désignations très compliquées, d'où le nombre important de désignations d'arbitres seniors en U 15 que nous remercions pour leur disponibilité le samedi, quelques arrêts de jeunes également avant la fin de saison

Difficile donc de gérer la caisse de péréquation U 15 (le montant sera en diminution pour la prochaine saison), beaucoup de jeunes arbitres sont limités dans leur rayon d'éloignement (à cause de leur accompagnateur).

Très peu d'amendes sur cette fin de saison du fait que les jeunes indisponibles maîtrisent parfaitement leur compte FFF

Denis AHMED souhaite que lors du stage de début de saison une date et un lieu soient réservés uniquement aux arbitres jeunes, la Commission s'engage à le mettre en place mi-septembre (très certainement le samedi 15 sept 2018) sur un site encore en négociation.

## 12. Auditions et sanctions administratives

Deux réunions d'auditions ont eu lieu, une le 13 janvier 2018 et une le 13 mars 2018 (comportements, absences à des désignations et aux tests physiques).

13/01/2018 : 13 Arbitres convoqués, 5 présents, 1 excusé, 7 non excusés

2 arbitres suspendus 3 mois – 5 arbitres suspendus 2 mois – 1 arbitre suspendu 1 mois et demi

3 arbitres suspendus 1 mois – 2 arbitres suspendus 1 mois avec sursis

13/03/2018 : 09 Arbitres convoqués, 2 présents, 3 excusés, 4 non excusés

6 arbitres suspendus 3 mois – 2 arbitres suspendus 1 mois et demi - 1 arbitre suspendu 1 mois

Les clubs ont été informés des sanctions prises à l'encontre de leur arbitre par courrier recommandé avec accusé de réception, ainsi que sur leur boîte officielle LFN, les arbitres quand à eux ont été informés par courrier sur leur boîte mail.

## 13. Caisse de péréquation (Dominique de la COTTE)

Aucun problème majeur à signaler, si ce n'est quelques petites difficultés de gestion en catégories U15 et U18 du fait des nombreux reports et forfaits.

La régularité des paiements (tous les 3 matchs) est bien respectée.

La CDA profite de cette occasion pour remercier chaleureusement **Sylviane ENEU**, secrétaire comptable du District, pour son aide précieuse dans la gestion de cette caisse de péréquation.

### À titre d'information aux clubs :

**Toutes les coupes départementales sont désormais en caisse de péréquation. La seule compétition restant hors caisse de péréquation est le championnat de D4 ; les clubs visités doivent indemniser l'arbitre à l'issue du match.**

Bilan de la caisse au 15/06/2018

Départementale 1 : 20.63 € à reverser à chaque club

Départementale 1 : 29.68 € à reverser à chaque club

Départementale 1 : 148.94 € à reverser à chaque club

U 18 : 17.86 € à reverser à chaque club

U 15 : 100.39 € à reverser à chaque club

Pour la saison 2017/2018 les prélèvements resteront les mêmes à l'exception des U 15 où les prélèvements passent de 70€ à 60€, donc une baisse de 10€ par prélèvement.

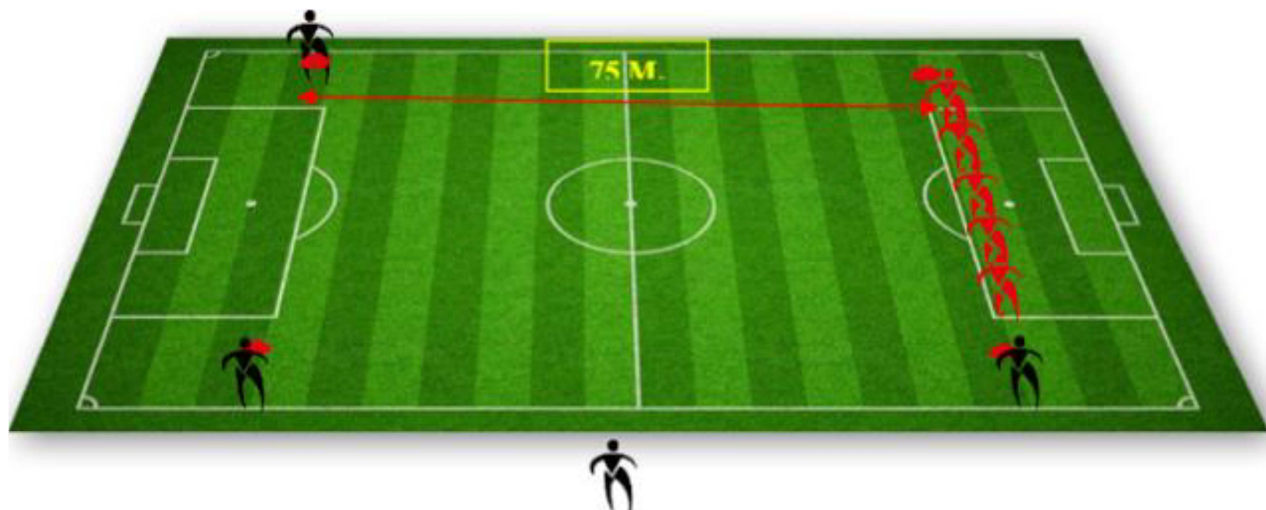


## 14. Test Physiques

L'évaluation de l'aptitude physique pour la saison 2018/2019, concernera tous les Arbitres du District y compris les arbitres débutants du mois de juillet 2018, pour rappel tout arbitre ne réalisant pas le minima dans sa catégorie sera considéré comme en échec et le test physique devra être refait lors d'un rattrapage jusqu'à réussite, condition exigée afin de continuer à être désigné sur des rencontres officielles. Les arbitres qui refuseraient de se soumettre à ce test ne seront pas désignés avant de l'avoir effectué et réussi.

Modalités du test TAISA :

La CDA a modifié les temps, distances et répétitions en fonction de la catégorie de chaque arbitre, Les temps de référence concernant les Arbitres D1 et les candidats ligue seniors sont identiques aux Arbitres de Ligue R3



Les plots matérialisant les lignes de départ et d'arrivée doivent être installés comme sur le schéma ci-dessous. La distance séparant les deux lignes est définie dans le tableau « Temps de référence ».

Les arbitres doivent prendre le départ debout et partir de la ligne matérialisant le point de départ sans élan après le bip sonore ou coup de sifflet. Ils doivent parcourir la distance entre les deux lignes dans le temps défini.

Après avoir franchi la ligne d'arrivée, l'arbitre décélère, marche, fait demi-tour et se replace au niveau de la ligne d'arrivée qu'il vient de franchir. Cette ligne d'arrivée devient son nouveau point de départ, tandis que le point de départ initial devient la nouvelle ligne d'arrivée. L'arbitre réalise alors une nouvelle course jusqu'à la nouvelle ligne d'arrivée.

Si un arbitre ne franchit pas la ligne d'arrivée dans le temps imparti, il recevra un avertissement. Un arbitre recevant deux avertissements est éliminé et sera considéré comme n'ayant pas réussi le test.

Un arbitre ne réalisant pas le nombre de répétitions attendus est considéré comme n'ayant pas réussi le test.

### TEMPS DE REFERENCE

Catégorie	Distance	Temps de course / Temps de récupération	Nombres de répétitions
D1 + candidat Ligue	65 m	15s / 20s	30
D1 (féminine)	60 m	15s / 20s	30
D2	60 m	15s / 20s	30
D3 - D4 - Stagiaire	55 m	15s / 20s	30
JAD – Jeune stagiaire	65 m	15s / 20s	30

## 15. Infos

L'assemblée générale de fin de saison des arbitres aura lieu le vendredi 22 juin 2018 à 19h30, après celle de L'UNAF à 18h30.

L'assemblée générale de début de saison des arbitres aura lieu le vendredi 07 septembre 2018 à 19h00.

Stage de début de saison des Jeunes arbitre le samedi 15 septembre 2018 (site à définir), les jeunes arbitres recevront une convocation par mail appuyée par une diffusion sur le site du District.

Stage des arbitres Seniors, pas encore arrêté,

Tout arbitre débutant de la saison 2017/2018 et qui renouvellera avant le 31 août 2018, se verra doter d'une tenue d'échauffement (sweat ou autre) par le District du Calvados et la CDA 14.

## 15. Tour de table

**Dominique de la COTTE** a de nouveau demandé au Président du District qu'il demande au Comité Directeur de la Ligue de nommer un représentant calvadosien dans la Commission Régionale du statut de l'arbitrage, il rappelle que ce statut régional a changé et qu'il invite les clubs et les arbitres à le consulter sur le site de la Ligue de Normandie. Il évoque la question de la vérification des licences et de l'identité des joueurs depuis la mise en place de la FMI et sur le fait que de nombreux clubs interpellent régulièrement la CDA, suspectant d'éventuelles tricheries de la part de leurs adversaires depuis la disparition des licences « papier », il précise que lors de sa réunion du 4 décembre 2017, le Comité Directeur du District a donné (à l'unanimité) tout pouvoir à la CDA afin d'instaurer, de manière discrétionnaire, des contrôles concernant les identités de joueurs ou dirigeants, pour qu'à terme, chaque match organisé par le District du Calvados de Football fasse l'objet d'un contrôle systématique d'identité des protagonistes par le corps arbitral.

La CDA s'engage à enclencher le processus dès le début de la saison à venir sur la Départementale 1 pour ensuite enclencher sur les autres championnats au fur et à mesure de façon qu'avant la fin de saison 2018/2019 tous les arbitres procèdent à cette vérification des licences.

**Patrick TELLIER** évoque la désignation des observateurs ainsi que les observations inopinées qui se déroulent bien depuis le début de saison.

**Didier GOSSELIN** évoque le bien fondé des observations inopinées.

**Richard BRIE** quant à lui évoque la rédaction du nouveau règlement intérieur de la CDA qui sera présenté en début de saison à la CRA puis ensuite au Comité Directeur du District du Calvados pour validation.



\*\*\*\*\*

**Prochaine séance : sur convocation**

\*\*\*\*\*

La séance est levée à 21h.

**Le Président,**



**Dominique de la COTTE**

**Le secrétaire Adjoint,**



**Mickael HERGAULT**

*Les décisions inscrites au présent procès-verbal sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel (courriel : [appel@foot14.fff.fr](mailto:appel@foot14.fff.fr) ; adresse postale : 4 avenue du Parc Saint-André 14200 HÉROUVILLE SAINT-CLAIR), dans le respect des dispositions figurant à l'article 190 des Règlements Généraux de la Ligue de Football de Normandie.*